

POUR RÉVÉLER ET RENFORCER VOS TALENTS DE CHEF D'ENTREPRISE

PARCOURS

- ⇒ Accompagnement individuel par un chef d'entreprise,
 - de pair à pair
 - chaque mois pendant 24 à 36 mois
- ⇒ Accompagnement collectif : club de lauréats
 - lieu de partage et de renforcement, en toute confiance
 - plébiscité par les lauréats (94%)
- ⇒ Prêt d'honneur
 - de 15 à 50 K€, sans intérêt et sans garantie pour les projets de création et jusqu'à 90 K€ pour les projets de reprise
 - effet de levier : 13 K€ levés grâce à 1 K€ de prêt d'honneur
- ⇒ Mise en réseau locale, nationale et internationale (12.000 chefs d'entreprise)

OBJECTIF

- ⇒ Créer au moins 5 emplois à 3 ans

BÉNÉFICES



- ⇒ Sécuriser votre création / reprise
- ⇒ Pérenniser votre projet. Taux de pérennité à 5 ans des lauréats : 84%
- ⇒ Atteindre rapidement la profitabilité pour pouvoir vous développer

CONDITIONS D'ENTRÉE

- ⇒ Ouvert à tous les créateurs, repreneurs, primo entrepreneur ou non



“L'accompagnateur joue un effet miroir très important quand on crée son entreprise.”

Karin Barde, Handi Home
Lauréate de Réseau Entreprendre Aquitaine